

BO du 12 décembre 2014

COMMUNE DE RIDDES

Appel à contribution Avis informatif - Décision initiale et consultation

L'Administration Communale de Riddes, se fondant sur les bases légales en vigueur, soit principalement :

- article 227 de la loi fiscale du 10 mars 1976;
- loi du 15 novembre 1988 concernant la perception des contributions de propriétaires fonciers aux frais d'équipement et aux frais d'autres ouvrages publics;
- articles 70 et suivants de la loi du 3 septembre 1965 sur les routes;
- article 15 de la loi concernant l'application de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire du 23 janvier 1987;

rend notoire qu'elle a décidé d'ouvrir une procédure de contributions pour les frais de :

- aménagement des routes dans le périmètre d'extension de la zone villas Derrière le Mont à Riddes, soit infrastructure et goudronnage, ainsi que la pose des canalisations d'évacuation des eaux et de l'éclairage public.

A cet effet, le dossier d'enquête publique est tenu à disposition de tous les intéressés au bureau communal, pendant le délai de trente jours soit du 12 décembre 2014 au 12 janvier 2015, pendant les heures officielles d'ouverture.

Le dossier d'enquête publique comprend :

- un exposé général;
- les plans généraux du projet;
- le devis avec les rubriques;
- le coût des études;
- le coût de construction de l'ouvrage;
- le coût des frais annexes;
- le mode de financement général mis en place;
- le coût des droits réels ou autres déjà acquis ou à acquérir;
- le projet d'appel à contribution comprenant le périmètre, les zones contributives, les coefficients et les critères d'évaluation.

Nous précisons à l'intention de tous les propriétaires touchés par la présente procédure qu'ils ont la possibilité de présenter durant l'enquête publique des propositions de modifications.

Cependant, il n'y a aucun recours possible à ce stade de la procédure. Cette publication a un caractère impératif et vaut notification personnelle à l'intention des propriétaires absents de Suisse.

Riddes, le 12 décembre 2014

L'Administration communale

Administration communale

charlotte.carron@riddes.ch – Tél : 027 305 20 29 – Fax : 027 305 20 34
Rue du Village 2 – Case postale – CH-1908 Riddes

